

La Dette

du Tiers Monde



Édito

Le développement extractiviste et capitaliste est-il souhaitable, voire possible, pour les pays du tiers monde ?

Au Brésil, pays très inégalitaire, la société civile est descendue en masse dans les rues contre la hausse du prix des transports et l'organisation de la coupe du monde de football, car « le foot c'est fric ». Elle rejoint d'autres révoltes populaires contre le développement des inégalités.

Les GPII (les grands projets inutiles imposés), avec l'endettement souvent faramineux qu'ils entraînent, sont un des moyens du capitalisme pour augmenter ses profits au détriment des peuples et de la nature. Que ce soit en France, à Notre dame des landes, en Italie avec la LGV Lyon-Turin, à Istanbul avec la destruction du Parc Taksim, ou en Amazonie avec les grands barrages, la société civile résiste.

Un documentaire mensonger sur les conséquences du réchauffement climatique à Madagascar montre de quoi est capable la télé quand il s'agit du Sud.

Au Nord, en France, les prêts toxiques faits aux collectivités locales par les banksters prélèvent indûment l'argent des citoyens. Il faut les attaquer en justice.

À l'université d'été du Cadtm à Namur, 300 personnes ont pu faire des liens entre les luttes pour l'égalité entre le Sud et le Nord, entre les hommes et les femmes, et contre les dettes écologiques et financières illégitimes.

 L'équipe du CADTM France

Une méprise impardonnable

J'ai relu récemment deux livres consacrés au développement du Tiers-Monde : Le Pillage du Tiers Monde, de Pierre Jalée (1965) et Le Tiers-Monde dans l'impasse, de Paul Bairoch (1971). L'un de gauche, l'autre de droite ? Tous deux n'envisagent ce développement que comme l'imitation du développement occidental : Révolution industrielle. Aucun des deux n'attache la moindre importance au déterminant de cette révolution en Occident : Le capitalisme, ou, plus précisément, l'existence de capitalistes. Ces gens accumulent de l'argent pour l'investir dans des productions afin d'accumuler encore plus d'argent. Le capital, c'est l'argent qui monte à

la tête. Cette catégorie d'êtres humains spécialisés n'existait nulle part hors de l'Occident. Non pas qu'il n'y eut pas d'accumulation.

Comme l'a montré Richard Thurnwald (L'économie Primitive, 1936), la chefferie africaine était une institution d'accumulation-redistribution ; prototype de l'État Providence, en quelque sorte. Redistribution inégalitaire comme toute redistribution, les besoins des plus éloignés du centre étant supposés moindres que ceux des plus proches. En tout cas, une finalité opposée à celle des capitalistes. Une industrialisation des pays du

Tiers-Monde sans capitalistes locaux ne pouvait être réalisée que par un endettement extérieur, qui ne pouvait que devenir la cause de son échec. On notera à cet égard que l'expérience des pays « socialistes » ne pouvait être transposée aux pays du Tiers-Monde, puisqu'elle avait bénéficié d'une production industrielle locale préexistante.

Mais le pire chez ces deux auteurs, c'est qu'à aucun moment, l'idée que le reste du Monde pouvait avoir un autre développement que l'Occident ne les effleure.

 Jean-Denis Gauthier

Les livres de vos vacances

**OFFRE SPÉCIALE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2013 :
LES LIVRES DE VOS VACANCES !**

Le livre "La Dette ou la Vie" + "Un coup d'œil dans le rétroviseur" pour 12€ (port offert)

Le livre "La Dette ou la Vie" + "En campagne contre la dette" pour 16€ (port offert)

Le livre "La Dette ou la Vie" + "Et si on arrêtait de payer" pour 20€ (port offert)

**JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE, NOUS VOUS OFFRONS
ÉGALEMENT LES FRAIS DE PORT SUR NOS
NOUVELLES PUBLICATIONS :**

"Rwanda, une histoire volée", de Renaud Duterme - 4€ (port offert)

"Les prêts toxiques, une affaire d'État", de Patrick Saurin - 15€ (port offert)

"AAA. Audit, Annulation, Autre Politique" de Éric Toussaint et Damien Millet - 14,90€ (port offert)

Commandes sur le site <http://cadtm.org/Livres-brochures> ou à cecile@cadtm.org

Brésil : Grand projet inutile et imposé contre démocratie : 2-0 pour les manifestant-e-s

Depuis plus de trois semaines les Brésilien-ne-s jouent un match décisif pour obtenir des avancées sociales dans plusieurs domaines (transports publics, soins médicaux, éducation de qualité, etc.)

À la surprise générale, c'est la Coupe du Monde de football de 2014 et les Jeux Olympiques de Rio de 2016 qui ont fait déborder le vase. La Coupe du Monde prévue au Brésil du 12 juin au 13 juillet 2014 nécessite des travaux astronomiques. Le tournoi se déroulera dans 12 villes, donc 12 stades, dont 5 doivent être construits, et à cela s'ajoutent d'autres infrastructures : routes, hôtels, aéroports, etc. De Manaus, au Nord, jusqu'à Porto Alegre, au Sud, le Brésil s'est lancé dans des travaux de grande ampleur, dont le budget est estimé à 15 milliards d'euros pour la Coupe du Monde et 14 milliards d'euros pour les Jeux Olympiques. Comme toujours, il est à prévoir que ces budgets seront largement dépassés.

Face au gouvernement et sa police très combative, les manifestant-e-s ont cependant réussi à s'imposer 2 buts à 0. Ils sont maintenant assurés de disputer les prochaines étapes de ce grand mouvement social. Dès les premières minutes de la rencontre, il apparaissait clairement que le slogan officiel du Mondial « Tous au même rythme » était au cœur des revendications.

« Tous au même rythme »

Le mouvement qui est né ressemble, avec ses particularités, à ceux des Indigné-e-s, d'Occupy, de la place Taksim ou de la place Tahrir. Il montre que derrière les indicateurs économiques de façade les peuples aspirent à autre chose. Crise, austérité, croissance économique ou développement, tous ces concepts clés que le système et ses garants ont voulu faire avaler à tout prix sont décriés et n'inspirent plus confiance. Que ce soit la crise ou la sacro-sainte croissance, le discours des gouvernements est le même : il faut se sacrifier et se serrer la ceinture. Ce qui revient au Brésil, c'est la notion de justice. Elle s'oppose à la corruption, et un système basé sur la propriété privée, sur la recherche du profit et sur l'accumulation.

Les Brésilien-ne-s sont écoeuré-e-s par le mondial de football et ses dépenses. Selon une enquête d'opinion de l'institut Ibope publié samedi par la revue Epoca, 75 % des personnes interrogées disent soutenir les manifestant-e-s. Près de la moitié (47%) rejettent une classe politique jugée corrompue.

Cachez cette misère que le supporter ne saurait voir...

Les commentateurs aiment dire que la colère est née de l'inflation. Les prix des produits de base comme ceux des loyers ont flambé (90 % pour les tomates par

exemple et 120 % en moyenne pour les loyers depuis 2008). Ils insistent également sur les différents progrès sociaux qu'a connus le Brésil ces dernières années en matière d'éducation, de santé, d'emploi... Tout semblait selon eux au beau fixe, avec certes quelques ombres au tableau, des inégalités toujours criantes, une certaine ségrégation sociale entre les favelas et les buildings, une corruption institutionnalisée... mais bon rien de grave, alors pourquoi tant de colère ?

Le Brésil et la Coupe du Monde de football, qui pouvait rêver mieux... Le Mondial le plus cher jamais organisé. Le projet idéal pour investir des milliards dans les infrastructures, pour changer le visage des quartiers populaires et faire déguerpir les plus démunis. Pour le faste, « des personnes ont été expulsées de force de chez elles en raison des travaux liés à la Coupe et aux Jeux, et pour quel résultat ? Elles habitent désormais à plus de deux heures de trajet de leur travail » [1]. Pour le faste, des cours d'anglais sont donnés aux prostituées. Pour le faste, un « nettoyage » social est organisé. « Le Centre national de la défense des droits de l'Homme, soutenu par la Conférence épiscopale du Brésil, a lancé un cri d'alarme dans ce sens en interpellant le gouvernement. 195 vagabonds auraient été brûlés par des anonymes selon l'organisation » [2]. Alors que le Brésil compte 1,8 million de personnes sans domicile fixe, aucune politique sociale n'a été mise en œuvre pour leur venir en aide. Les villes sont le miroir de la « croissance » brésilienne. 80 % des Brésilien-ne-s sont des citoyen-ne-s et les quartiers populaires s'étendent coupés du reste de la cité. Pas d'assainissement, de transports et de logement pour les citoyen-ne-s de seconde classe. Pour le faste, des mégas travaux sont engagés : les deniers publics vont aux stades.

Le foot, c'est fric !

Les grands patrons des multinationales ne s'en cachent pas, business is business : la Coupe du Monde de football va leur rapporter gros. Sans complexe, plus que l'amour du sport, c'est l'amour de l'argent qui est en jeu. La FIFA par exemple a réalisé des bénéfices de 1,1 milliard de dollars lors du Mondial 2010 en Afrique du Sud. Droits télévisuels ou contrats de sponsoring rapportent gros. Pour multiplier les gains, la FIFA n'hésite pas à modifier toute loi qui ne serait pas à son avantage ou à celui des sponsors. On peut par exemple citer : la vente d'alcool dans les stades, interdite au Brésil, autorisée pendant la Coupe du Monde ; l'interdiction de pratiquer des tarifs préférentiels aux étudiants, aux handicapés, aux personnes à bas revenus et aux retraités ; la suspension de la Loi Pelé qui distribue 5 % des droits télévisuels aux associations sportives, etc. Belle souveraineté pour l'État et les communes brésiliennes et beau cynisme du secrétaire général de la FIFA, Jérôme Valcke qui a déclaré qu'un « moindre niveau démocratique est parfois préférable pour organiser une Coupe du monde. Quand on a un homme fort à la tête d'un État qui peut décider, c'est plus facile pour nous, les organisateurs. »

Dans la même veine, Adidas, le sponsor officiel, n'est pas en reste. Le chiffre d'affaires visé en 2014 dans le football est de 2 milliards d'euros. Quant aux manifestations, ce n'est apparemment pas un sujet qui mérite l'attention du patron allemand : « Les manifestations sont un sujet pour le gouvernement brésilien, qui doit remplir la promesse faite à la FIFA d'organiser la Coupe du Monde », et de prédire un dénouement de Schtroumpfs : « On a cette tendance de voir les grands événements utilisés pour des mouvements de protestations. Mais dès que la Coupe du Monde va démarrer, les gens seront heureux et les manifestations s'arrêteront » [3].

Sauf que les gens ne pourront pas se payer une place au stade...



Justifier l'inutile est devenu une véritable culture... [4]

Le Brésil a déjà eu affaire aux fameux « éléphants blancs » lors des Jeux panaméricains de 2007 à Rio. Ici, tout semble indiquer que les infrastructures qui sont en cours de construction seront également obsolètes dès la fin de la coupe. Les exonérations accordées aux entrepreneurs par Brasília depuis 2011 leur permettent par exemple de gagner du temps et de négocier des contrats plus flexibles, échappant aux exigences des appels d'offres. Véritable magouille organisée, les grands projets inutiles et imposés sont, comme le souligne la Charte de Tunis [5], « un des instruments qui garantissent des profits exorbitants aux grands groupes industriels et financiers, civils et militaires, désormais incapables d'obtenir des taux de profits élevés sur des marchés globaux saturés. La réalisation de ces projets inutiles, toujours à charge des budgets publics, produit une énorme dette, ne génère aucune reprise économique, concentre la richesse et appauvrit les sociétés ».

On peut par exemple citer l'endettement faramineux des pouvoirs publics grecs pour l'organisation des Jeux Olympiques en 2004. « En 1997 (...) les autorités d'Athènes et le Comité olympique international prévoyaient une dépense de 1,3 milliard de dollars. Quelques années plus tard, le coût avait été multiplié par quatre et s'élevait à 5,3 milliards de dollars. Juste après ces Jeux, le coût officiel avait atteint 14,2 milliards de dollars. Aujourd'hui, selon différentes sources, le coût réel dépasserait les 20 milliards de dollars [6]. ». La partie de la dette publique liée à ce type de projet est largement illégitime et ne doit pas être remboursée car elle n'a pas servi les intérêts des populations.

Madagascar, l'enfer du docu

Notons que les promoteurs de ces grands projets inutiles et imposés trouvent toujours des arguments « types » pour promouvoir et vendre leurs projets, faire passer la pilule... Ici, on peut par exemple lire que 330 000 emplois fixes et 380 000 emplois temporaires seront créés. Mais ne soyons pas dupes, comme le souligne la Charte de Tunis, « la justification officielle de la réalisation de ces nouvelles infrastructures et équipements se fait systématiquement sur des hypothèses fausses d'évaluation coûts/bénéfices et de création d'emplois ».

Les grand-e-s gagnant-e-s de la Coupe du Monde ne seront peut-être pas ceux qu'on croit

Alors que tout le monde s'attendait à ce que l'organisation de la Coupe du Monde au Brésil passe comme une lettre à la poste, les Brésiliens ont décidé de changer le rapport de force, et ouvrent le score 2 buts à 0.

Suite aux manifestations, Sao Paulo et Rio de Janeiro ont baissé les prix des transports en commun et Dilma Rousseff a reçu lundi 24 juin des responsables des collectifs qui participent aux manifestations. Elle a proposé l'organisation d'un référendum sur « l'élection d'une constituante chargée de faire une réforme politique ». La présidente a également annoncé que 19 milliards d'euros allaient être investis dans les transports... Si à ce stade, ce ne sont que des déclarations d'intentions faites à l'approche des élections présidentielles de 2014, le mouvement social a tout de même remporté cette victoire et doit rester mobilisé pour que les déclarations se traduisent en actes répondant à l'ensemble de leurs revendications.

Chaque nouvelle lutte contre les grands projets inutiles et imposés, que ce soit en France (Notre Dame des Landes), à Inga en RDC (barrages hydro-électriques), en Italie (TGV Turin-Lyon), en Turquie (projet de supermarché et mosquée sur un parc de la place Taksim) ou ailleurs est un pavé commun lancé contre le système capitaliste, qui au nom du profit de quelques-uns, bafoue les droits, exploite et appauvrit le plus grand nombre.

Les jeux ne sont pas faits. Les résistances locales et globales, et la réappropriation de l'espace public, tant physique que démocratique, sont en cours et gagnent du terrain.



Pauline Imbach

[1] "La colère sociale met Dilma Rousseff sous pression", LE MONDE, 21 juin 2013

[2] <http://blogs.leexpress.fr/chica-de-paris/2013/05/03/au-brasil-on-se-debarrasse-des-sans-abri-avant-le-mondial-2014/>

[3] Pour Adidas « les manifestations au Brésil s'arrêteront avec la Coupe du monde » par Jean-Philippe Lacour, <http://www.lesechos.fr>

[4] Alain Devalpo, "L'art des grands projets inutiles", le Monde diplomatique <http://www.monde-diplomatique.fr/2012/08/DEVALPO/48057>

[5] Charte de Tunis adoptée au Forum Social Mondial de 2013 <http://cadtm.org/CHARTE-de-TUNIS-adoptee-au-FSM-de-2013>. Cette déclaration a été élaborée par des associations et mouvements qui luttent contre la construction de grands projets d'infrastructures (transport de personnes ou de marchandises, production d'énergie) ou d'équipements (tourisme, urbanisme, militaire) réunis au FSM de Tunis pour unir leurs forces et mieux faire entendre leurs voix, les problématiques étant partout les mêmes.

[6] Éric Toussaint, "Grèce : Tout un symbole de dette illégitime", 16 janvier 2011. <http://cadtm.org/Grèce-Tout-un-symbole-de-dette>

Le 3 juin, diffusé sur France 5, "Madagascar, l'enfer du décor", ce jeu de mots douteux comme le film, m'a rempli de rage contre les auteurs d'une telle mascarade.

De belles images et d'énormes mensonges et omissions. Ils ont choisi de parler de Madagascar sous l'angle des désastres produits par le changement du climat, bien ! Quel rapport y a-t-il entre la disparition des poissons et le climat ? Le lagon a été bouché par le sable ! Les files de misérables avec leurs pauvres pelles pourront-ils déplacées des montagnes et des dunes ? Suspense, nous ne verrons pas le résultat. Pourquoi tout ce sable, pourquoi n'y a-t-il plus de bois et de végétation pour le retenir ? Parce que les pauvres coupent les arbres « pour se chauffer », cela tombe sous le sens ! Vous avez bien entendu, là où il fait souvent plus de 40° C. Il faut aussi faire cuire les aliments avec du bois ou du charbon de bois. La désinvolture du commentaire prononcé d'un ton doctoral est effarante.

L'un plane pendant que l'autre chute

Ces journalistes se promènent « difficilement » en 4 X4 avec radio et clim. Les pauvres, ils souffrent sur leurs sièges, ils sont secoués avec les employés de l'Unicef et du Pam qui vont sauver les pauvres enfants de la maladie et de la faim. Comme c'est touchant. Soigner les symptômes mais surtout ne jamais parler ni tenter de comprendre les causes, c'est bon pour l'image mais le résultat est désastreux. Je connais l'histoire de fonctionnaires japonaises et danoises de l'Unicef, travaillant à Tana dans un immeuble ultramoderne, climatisé avec gardes armés à l'entrée. Pour se rendre dans le sud de l'île, elles prenaient l'avion et étaient attendus par le 4x4 à l'aéroport de Tuléar par le chauffeur qui était venu lui aussi de Tana, mais par la route. Deux mondes se croisent, l'un plane pendant que l'autre chute.

Rien sur les responsables du réchauffement que sont les occidentaux et leurs émissions dues à l'industrialisation et à la consommation forcée de toutes les richesses de la terre, rien sur le scandale du pillage des réserves halieutiques par les bateaux usines des pays riches [1] qui fait qu'il n'y a plus de poissons pour les Vezos, ces peuples pêcheurs. Rien sur le scandale du pillage des matières premières dont l'île

regorge comme l'ilménite exploitée par Rio Tinto à Fort Dauphin. Un port en eau profonde a été creusé avec 35 millions de dollars empruntés à la Banque mondiale, mais aucun retour pour les peuples affamés et des milliers d'hectares de forêts détruits. Pour plus d'infos lire « Madagascar 2012, nouveau commerce triangulaire » [2]

Les causes de la pauvreté sont connues, ce sont elles les véritables responsables de la misère de ces gens, ce n'est que marginalement encore le climat, même si cela deviendra de plus en plus grave. Ces causes sont le colonialisme et le néocolonialisme par la dette et la corruption, organisés depuis les pays industriels pour le profit de leurs multinationales. Les plans d'austérité imposés par le FMI comme en Grèce pour rembourser la dette illégitime. Le libre échange imposé et inégal entre des agricultures puissantes et subventionnées du Nord avec de petits paysans qui travaillent à la main sans aucune aide. Et pour couronner le tout, la majorité des banques sont françaises dans ce pays.

Pourtant, avec un peu d'argent

ils pourraient manger et lutter contre le sable, reboiser et ré-alimenter à chaque petite pluie les nappes phréatiques. Ils pourraient faire pousser des plantes aux racines profondes comme sur les dunes de France, faire venir des bulldozers qui relieraient à la mer, en quelques heures, les lagunes refermées. Mais non, la vie qui nous est montrée est pire que celles des Égyptiens au temps des pharaons. Les scènes où l'on voit des malgaches creuser en ligne me donnent une très forte impression de mise en scène destinée à augmenter l'effet dramatique.



Depuis des siècles tout leur est volé par les Français en particulier. Notre pays continue à dominer l'économie et la politique malgache. Rien sur le massacre de 1947 qui a vu l'armée française, vaincue par les nazis, venir probablement redorer son blason ternie. Ils ont assassiné près de 100 000 cadres,

intellectuels et autres résistants malgaches à la présence coloniale qui n'étaient armés que de sabres et fusils à pierre. Tout cela pour décoloniser l'île une dizaine d'années plus tard. Autant de morts qu'en Syrie. Pas Assad, le nouveau gouvernement de la France issue de la résistance. Pensez-vous qu'un pays peuplé alors de quelques millions de paysans puisse se remettre facilement de la perte de telles forces vives ?

Ah oui, et ce pauvre mais courageux hôtelier français à Ste Marie, contraint de reconstruire ses bungalows après les cyclones. Enfin, pas lui, les ouvriers malgaches. Première fois que j'entends dire que les toits en ravenal, ou construits avec d'autres végétaux, résistent mieux que les tôles ondulées. Enfin, on plaint, on pleure presque avec ce pauvre homme qui souffre du changement climatique mais trouve toujours de quoi reconstruire pour accueillir les touristes. Consternant. Ce film va beaucoup lui plaire, les touristes attirés par un pays si serein avec un climat si tranquille et des gens si heureux, vont arriver en masse pour occuper les jolies chambres de son hôtel étoilé dans un si joli décor, « d'enfer ».

Le bouquet final sur les massacres faits par Ravalomanana est sidérant. Je ne défends pas cet homme, loin de là, car ce fut un autocrate qui avait pris le pays pour sa propriété privée. Mais quand même, montrer des images de tueries, qui ressemblent à la guerre en Syrie, alors qu'elles n'ont duré que quelques heures, il y a déjà plusieurs années, me laissent une impression étrange. Je ne nie pas la gravité du massacre mais quel rapport avec le changement climatique ? Aucun. Alors pourquoi revenir la dessus dans le patchwork étrange de ce docu ? Cet homme avait commencé à angliciser le pays, donné des droits d'exploitation pétrolière aux chinois et accepté des subsides américains. Le pré carré, la compagnie Total et bien d'autres intérêts français, étaient menacés. De là à penser que la destitution de Ravalomanana et son remplacement par l'ami de la France, Rajoelina, a été téléguidée depuis l'Élysée, pourquoi pas. Preuve pourrait en être que Total et bien d'autres ont retrouvé des couleurs dans ce pays depuis que la HAT (haute autorité de transition), présidée par l'animateur télé, toujours non élu depuis, est au pouvoir.

La chute fut grandiose

La voix off, toujours aussi professorale et sûre d'elle : "depuis 50 ans ce pays vit dans l'instabilité politique". L'auditeur pourra traduire que durant toute la période coloniale précédente de 80 ans, la politique était stable, bien sûr, comme l'a été l'asservissement du peuple malgache et les travaux forcés au service de la France. On se demande encore quel est le rapport avec l'angle choisi, le changement climatique à Madagascar. La

responsabilité de la France dans la colonisation, le néocolonialisme, l'instabilité politique, la pauvreté de ce peuple aujourd'hui est énorme. Nous, consommateurs, et matériellement milliardaires en comparaison de ces hommes et femmes, avons une réelle part de responsabilité aussi bien dans la pauvreté de ces gens que dans le changement climatique. Je ne dis pas que nous sommes coupables mais responsables oui, certainement. Cela a dû échapper à ces journalistes qui traversent le monde à bord de beaux vaisseaux, grands responsables du chaos climatique en cours.

L'enfer du décor, ce sont les omissions et les présupposés des auteurs de ce texte et de ces images. L'importance des médias de masse dans le bourrage des crânes est énorme, des gens comme les auteurs de ce film, sont de véritables sherpas. Ils n'aident pas de valeureux aventuriers occidentaux à gravir les formidables montagnes de l'Himalaya, non, ils aident les « valeureux » capitalistes à détruire les hommes et la planète. Sans les compromissions et (ou) les ignorances d'hommes et de femmes des médias qui omettent de faire un travail authentique d'investigation, on peut imaginer que les Malgaches du sud de ce pays ne seraient peut-être pas en train de mourir de faim comme ceux qui apparaissent à l'écran.

 Nicolas Sersiron

[1] <http://www.rfi.fr/afrique/20110618-eaux-madagascar-pillees-peche-internationale>

[2] <http://cadtm.org/Madagascar-2012-nouveau-commerce>

Aide publique au développement

Une très grande partie de l'APD n'arrive pas aux populations des pays concernés pour différentes raisons : les allègements de dette sont comptés comme de l'APD alors qu'ils ne correspondent à aucun versement d'argent.

Les dépenses « d'accueil » des réfugiés du Sud dans les pays du Nord, y compris leur emprisonnement dans des centres de rétention, sont également considérés comme de l'APD par certains pays, tout comme les frais d'écologie.

La plus grande partie des médicaments, des aliments, des équipements envoyés au Sud, est achetée au Nord et est transportée par des firmes du Nord.

Pour en savoir plus, consulter le livre « 65 Questions / Réponses sur la dette, le FMI et la banque mondiale », Q35 : L'aide publique au développement permet-elle de contrer les ravages de la dette ? : <http://cadtm.org/65-questions-65-reponses-sur-la-8331>

Prêts toxiques : il faut

Qu'entend-on par prêts toxiques ?

Les prêts toxiques, que les banques désignent pudiquement sous l'appellation de « prêts structurés », recouvrent toute une variété d'emprunts proposés aux collectivités, aux hôpitaux et aux organismes de logement social qui ont amené ces acteurs publics à spéculer, alors que cette activité leur est pourtant interdite par les textes. La particularité de ces prêts est de faire supporter par les seuls emprunteurs un risque très important car l'évolution du taux d'intérêt, imprévisible et le plus souvent sans plafond, est déterminée par un mécanisme peu compréhensible tel que le taux de change des monnaies ou les écarts entre les taux courts et les taux longs. La banque prêteuse ne perd jamais : si les taux sont à la hausse, l'emprunteur voit ses échéances augmenter en conséquence, si les taux baissent (c'est rarement le cas), la banque prêteuse ne supporte aucune perte car elle a bien pris soin de s'assurer contre ce risque auprès d'une autre banque appelée banque de contrepartie. Pour attirer le client, la recette est simple : les premières années on lui propose un taux bonifié, inférieur au taux du moment. L'évolution n'intervient qu'au terme de cette première période de 3 à 5 ans, comme on le vérifiera avec la crise financière de 2007-2008 qui fera exploser les taux des prêts parvenus en deuxième période de vie.

Pourquoi les banques ont-elles proposé ce type d'emprunt ?

La raison est basement triviale : avec ce type de produits, les banques ont multiplié leurs marges par 2, 3, voire plus. Au début de leur commercialisation, à partir de 1995, les emprunts structurés étaient proposés aux acteurs publics locaux pour financer leurs nouveaux investissements, mais très vite, dans le courant des années 2000, Dexia et les autres banques vont conseiller à leurs clients de réaménager l'intégralité de leurs encours de dette. Ainsi, en 2008, la dette du Conseil général de Seine-Saint-Denis était constituée à 97 % de prêts toxiques.

Peut-on évaluer le risque que représentent les prêts toxiques ?

La commission d'enquête parlementaire qui travaillé sur cette question durant le second semestre 2011 a publié dans son rapport [1] ces chiffres ahurissants : fin 2011, il y avait en France 32,1 milliards d'euros d'emprunts structurés, répartis en 10 688 contrats. Le rapport précise : « L'encours total des emprunts structurés à risque est évalué à 18,828 milliards d'euros pour l'ensemble des acteurs publics locaux, dont 15,787 milliards d'euros présentent même un fort risque. » Ce même rapport estime à 730 millions d'euros le surcoût annuel occasionné par ces prêts, auquel s'ajoutent 252 millions d'euros de surcoût résultant de swaps [2] dangereux. Un milliard d'euros de surcoût annuel représente 40 000 emplois, soit une entreprise de 400 personnes par département !

attaquer les banques en justice

Pourquoi les acteurs publics ne résilient-ils pas ces contrats ?

Tout simplement parce que cela n'est pas possible ou leur coûterait trop cher. En effet, les banques ont pris soin de verrouiller leurs contrats avec des clauses de transformation ou de sortie prévoyant des soultes (ou indemnités de remboursement anticipé) d'un montant considérable. Il est fréquent que pour transformer un prêt toxique en un prêt classique à taux fixe ou à taux révisable, la banque exige en contrepartie une indemnité dont le montant peut être supérieur au montant du prêt. À ce jour, la plupart des négociations amiables engagées par les collectivités locales avec les banques ont échoué car ces dernières, en position de force, ne veulent rien céder.

Pourquoi les pouvoirs publics n'ont-ils pas réagi ?

Le rapport de la commission d'enquête parlementaire de 2011 a mis en évidence une conjonction de manquements et de loupés de la part des autorités de contrôle. De la préfecture, en charge du contrôle de légalité, à la chambre régionale des comptes, en passant par les trésoreries, la Délégation générale des collectivités locales et les ministères, toutes les instances publiques ont failli dans leurs missions respectives. À ce jour, l'exécutif et le législatif n'ont toujours pas proposé de solution digne de ce nom pour dénouer cette situation.

Quelles solutions les acteurs publics locaux ont-ils à leur disposition ?

Pour les collectivités territoriales, les hôpitaux publics et les organismes de logement social contaminés par les prêts toxiques la solution passe par la suspension du paiement des intérêts des emprunts incriminés, l'action en justice contre les banques et l'appel à la population (en particulier les membres des Collectifs locaux pour un audit citoyen [3]) pour les appuyer dans leur combat. Déjà engagé par plus d'une centaine de collectivités, un tel combat peut être gagné. Pour preuve, trois décisions récentes sont venues donner un signal encourageant aux acteurs publics locaux qui ont choisi de s'engager dans cette voie.

Tout d'abord, le 31 mai 2012, la chambre régionale des comptes d'Auvergne Rhône-Alpes a considéré que les dépenses relatives au paiement des intérêts des prêts toxiques de la commune de Sassenage ne présentaient pas un caractère obligatoire dans la mesure où elles étaient susceptibles d'être sérieusement contestées dans leur principe et dans leur montant.

Ensuite, le 24 novembre 2011, le tribunal de grande instance de Paris a donné raison à la commune de Saint-Étienne qui avait interrompu le paiement des intérêts à Royal Bank of Scotland, une décision confirmée par la Cour d'appel de Paris le 4 juillet 2012. Le 11 novembre 2012, RBS a conclu un accord amiable avec la ville en

acceptant de prendre à sa charge 50 % de la soulte pour dénouer deux contrats de swap contestés.

Enfin, dernièrement, le 8 février 2013, dans une affaire opposant le conseil général de Seine-Saint-Denis à Dexia, le tribunal de grande instance de Nanterre a décidé la nullité de la clause d'intérêt de trois contrats pour défaut de mention du taux effectif global (TEG) dans le fax de confirmation des prêts.

Du point de vue du droit, il existe une multitude de pistes susceptibles d'être utilisées contre les banques (le dol ou tromperie, le défaut de conseil, le défaut de TEG, le caractère spéculatif des opérations, etc.) pour faire reconnaître les prêts toxiques illégaux ou illégitimes.



Que doivent réclamer les acteurs publics locaux contaminés par les prêts toxiques ?

Ils doivent demander aux banques qu'elles substituent aux prêts toxiques qu'elles leur ont commercialisés des emprunts non risqués (à taux fixe ou à taux révisable classiques), sans soulte, sans allongement de durée, sans clause léonine ou abusive. Parce qu'elles ont été à l'origine de ce type d'emprunts les banques doivent supporter la totalité des surcoûts qu'ils ont générés pour les emprunteurs.

Ils doivent également exiger des pouvoirs publics une profonde réforme du financement des acteurs publics locaux pour que soient mis à disposition de ces derniers des emprunts non risqués à taux préférentiels ou à taux nul. Les pouvoirs publics devront également prendre toute les mesures utiles afin d'obliger les banques à substituer aux prêts toxiques qu'elles ont commercialisés des emprunts non risqués dans les conditions énoncées précédemment.

Pourquoi les acteurs publics ont-ils intérêt à engager leur action en justice avant le 19 juin 2013 ?

Il importe que les acteurs publics locaux engagent leur action en justice au plus tôt, car les emprunteurs qui ont signé leurs contrats de prêt avant juin 2008 ont jusqu'au 19 juin 2013 pour engager une action en responsabilité contractuelle. En effet, la loi N° 2008-561 du 17 juin 2008 (votée le 17 juin, publiée au Journal officiel le 18 et applicable le 19) portant réforme de la prescription en matière civile a modifié l'article 2224 du Code civil qui dispose : « Les actions personnelles ou mobilières se prescrivent par cinq ans à compter du jour où le titulaire

d'un droit a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant de l'exercer ». Une action après le 19 juin 2013 sera toujours possible, mais cela sera plus compliqué pour l'emprunteur qui devra apporter la preuve des raisons objectives qui l'ont empêché de s'apercevoir du caractère erroné du contrat avant cette date.

Si l'on demande aux banques de supporter la totalité des surcoûts, les contribuables ne devront-ils pas être appelés à payer pour Dexia in fine ?

Dans la mesure où près de 10 milliards d'encours de prêts toxiques de Dexia Municipal Agency (DEXMA) ont été repris par la Société de Financement Local (SFIL détenue à 75% par l'État, à 20% par la CDC et à 5% par la Banque postale), c'est l'État français qui désormais porte le risque. Mais je pense qu'il existe une piste de droit pour éviter que les contribuables, à travers l'État, ne soient appelés à payer les surcoûts. Je préconise que les banques de contrepartie des banques qui ont consenti des emprunts toxiques soient appelées solidairement avec ces banques prêteuses à supporter l'intégralité des surcoûts consécutifs aux montages financiers auxquelles elles ont participé. En effet, le prêt structuré ne peut être considéré isolément mais doit être examiné dans le cadre d'un ensemble associant l'emprunteur, le prêteur et la banque de contrepartie. Dans la mesure où les prêts structurés sont considérés comme illégaux ou illégitimes, la banque de contrepartie doit être elle aussi tenue co-responsable du montage délictueux auquel elle a participé. Accepter d'exonérer des banques de contrepartie de ce type de responsabilité reviendrait à considérer légales et légitimes les contre-garanties qu'elles pourraient apporter à des trafiquants de drogue, à des délinquants se livrant au trafic d'êtres humains ou à des malfaiteurs ayant des activités de blanchiment d'argent. Les banques ont obligation de se renseigner sur la moralité de leurs clients et sur la licéité des opérations effectuées par ces derniers. En l'espèce, il est incontestable que les banques de contrepartie ont failli à cette obligation. Dans notre cas de figure, cela permettrait de faire supporter les surcoûts des prêts toxiques de DEXMA, non plus à la SFIL (et à travers elle à l'État et aux contribuables), mais aux banques de contrepartie intervenantes dans ces emprunts toxiques. Ces banques de contrepartie, parmi lesquelles on compte notamment Goldman Sachs, Morgan Stanley, Royal Bank of Scotland, HSBC, Dexia Bank Belgium, Deutsche Bank, etc.) portent une lourde responsabilité dans la crise financière qui a débuté en 2007 et ont tout à fait les moyens financiers de supporter les surcoûts.

 Patrick Saurin

Article publié dans l'Humanité dimanche du 30 mai-5 juin 2013

[1] Assemblée nationale, commission d'enquête sur les produits financiers à risque souscrits par les acteurs publics locaux, Rapport n° 4030, Emprunts toxiques du secteur local : d'une responsabilité partagée à une solution mutualisée, Paris, 2011.

[2] Le swap (« échange ») est un contrat de couverture de risque de taux permettant à une collectivité d'échanger un taux fixe contre un taux révisable, ou un taux révisable contre un taux fixe.

[3] Cf. le site www.audit-cloeyen.org

La souveraineté des peuples face au rouleau compresseur d'une minorité



300 militants venus de 28 pays, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe, se sont retrouvés les 28, 29 et 30 juin, en Belgique, pour l'Université d'été du CADTM.

Le Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde, depuis sa création en 1990, propose une analyse approfondie des origines et des conséquences de la dette publique, élabore des alternatives pour libérer le développement des peuples, et définit les étapes menant à la garantie universelle des droits fondamentaux.

Les campagnes du CADTM visaient à élargir la sensibilisation et la mobilisation du grand public sur l'urgence de relations équitables entre le Nord et le Sud, via l'annulation de la dette publique odieuse imposée dès les indépendances, et la remise en cause des politiques d'ajustement structurel des institutions financières internationales qui maintiennent les populations du Sud dans une pauvreté incommensurable, malgré la richesse des sous-sols de leurs pays dont seuls les pays industrialisés du Nord bénéficient.

Depuis quelques années, les pays du Nord sont touchés par ce que les médias appellent la "crise économique", qui n'est autre qu'une crise du système bancaire, c'est-à-dire du profit maximum d'une minorité de nantis au détriment de l'immense majorité des êtres

humains. Les soulèvements populaires de Tunisie et d'Égypte ont renversé leurs régimes dictatoriaux pour rétablir démocratie et souveraineté des peuples. La population grecque est dans l'œil du cyclone depuis 3 ans, voyant tous ses services publics disparaître les uns après les autres. Les Turcs sont sauvagement réprimés sur la Place Taksim. Les Brésiliens sortent pour demander que l'État choisisse d'assurer l'éducation et la santé plutôt que la Coupe mondiale de football. Cette liste de soulèvements populaires réclamant le respect de leurs droits humains fondamentaux serait trop longue à établir.

Enraciner les résistances et brancher les luttes

Il était l'heure pour le CADTM d'"Enraciner les résistances et de brancher les luttes" pour contrecarrer les stratégies impérialistes du FMI, de la Banque mondiale, de la Banque européenne d'investissement, et autre institution néolibérale, qui, avec la complicité des politiciens, sont les causes de la crise humanitaire que vivent les peuples, au Sud comme au Nord, puisque ces institutions n'ont qu'un seul objectif, le profit.

La pauvreté extrême et l'absence de services publics dans lesquelles vivent les populations du Sud depuis des dizaines d'années et dans lesquelles sont plongées de plus en plus de peuples du Nord ont été au cœur des échanges des ateliers de cette 3ème Université d'été du CADTM. Des militantes et militants venus du Bénin, d'Équateur, d'Espagne, de Grèce, de Hongrie, du Mali, du Maroc, de Pologne, du Portugal, de Tunisie, et d'ailleurs, ont expliqué le quotidien des femmes, des hommes et des enfants de leur pays. Partout, la privatisation des services publics et l'austérité institutionnalisée transforment la vie en survie pour l'immense majorité, dont les premières victimes sont les femmes à qui revient traditionnellement le rôle de maintenir le bien-être "de la famille.

Parmi les "aides au développement" dont les politiciens et les médias vantent les bienfaits, il en est une, le micro-crédit, qui n'est autre que le petit frère des FMI et Banque mondiale. Sous prétexte d'aider les individus à se développer, il offre "des crédits aux plus pauvres à des taux quasi usuriers, les contraignant à des remboursements à très court terme. En fait, cette micro finance n'enrichit que ceux qui les proposent et plongent les individus qui y ont recours dans le cycle infernal du surendettement qui les pousse parfois jusqu'au suicide. Des groupements de femmes du Bénin ont développé leur propre système de micro-crédit solidaire autogéré, refusant toute intervention financière extérieure. Elles sont maintenant 500 à développer leurs échanges de denrées locales et à assurer le bien-être de leurs familles, palliant ainsi la disparition des services sociaux publics, dont elles sont victimes depuis l'application des plans d'ajustement structurel dans les années 80.

Force est de constater que l'austérité, imposée par le néolibéralisme de la globalisation qui appauvrit les populations, tant au Sud qu'au Nord, ouvre la voie aux extrémismes divers. Des conflits armés anéantissent des régions entières. Le Mali tangué depuis janvier 2012 quand le septentrion a été agressé par des groupes de bandits. Les partis politiques d'extrême droite s'installent en Europe dans le vide laissé par les attaques à la démocratie par le diktat du profit.

Les peuples se rendent compte, les uns après les autres, qu'ils ne peuvent plus faire confiance à leurs dirigeants, tous complices de la finance internationale. Ils veulent reprendre le contrôle de leurs vies. Les soulèvements populaires de par le monde le prouvent. L'union de ces luttes, toutes orientées vers la défense des droits fondamentaux inaliénables que sont l'éducation et la santé, entre autres, permettra de recouvrer la souveraineté des peuples face au rouleau compresseur imposé par une minorité qui ne cherche qu'à s'enrichir davantage, alors que la majorité des êtres humains n'est soucieuse que d'une chose, faire bouillir la marmite pour donner à manger à ses enfants.

 Françoise Wasservogel



Je suis d'accord, j'adhère au 

Nom (en capitales) : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Mel : _____ @ _____

> Adhésion au CADTM France et abonnement aux publications :

[] 48 euros [] 27 euros (petits revenus)

> Adhésion seule : [] 10 euros [] 5 euros (petits revenus)

> Abonnement seul : [] 38 euros [] 22 euros (petits revenus)

Adresser avec votre règlement à : CADTM France, 21 rue de la Feularde, 45800 St Jean de Braye

Bulletin du CADTM France

21 rue de la Feularde

45800 St Jean de Braye - France

Email : france@cadtm.org

Directeur de la publication : Nicolas Sersiron

Mise en page : Yvette Krolkowski

ISSN 1634-5932 Dépôt légal : à parution

Entièrement fait avec logiciels libres sous Linux